Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg
Service de la communication

Communiqué

État des lieux de la prévention dans le diocèse : publication d'un rapport

Le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg publie son rapport de prévention, présentant les mesures mises en place, les progrès réalisés et les défis qui restent à relever.

À l'occasion de la journée de prière pour les victimes d'abus, ce 18 novembre, le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg publie son rapport de prévention. Ce document présente les actions menées ces dernières années pour prévenir les abus – qu'ils soient d'ordre sexuel, de pouvoir ou spirituel -, protéger les personnes et renforcer une culture de la bientraitance au sein de l'Église.

Élaboré sous l'égide du Conseil épiscopal *Prévention*, ce rapport dresse un état des lieux du travail accompli, des avancées réalisées et des défis qui restent à relever.

Des mesures concrètes pour renforcer la prévention

Plusieurs dispositifs ont été développés ou renforcés ces dernières années :

- **L'écoute et le signalement** : six personnes de contact sont réparties sur le territoire diocésain pour accueillir, écouter et orienter les personnes confrontées à des situations d'abus ou à des comportements préoccupants. Un schéma d'intervention précise les démarches à suivre. Ces informations sont disponibles librement sur le site internet de l'évêché.
- **L'accompagnement et le suivi** : des groupes de travail (*task forces*) assurent le suivi de prêtres ou d'agents pastoraux laïcs confrontés à des situations complexes. Un *Care Team* diocésain, lancé en 2025, propose également un accompagnement destiné à prévenir les situations de fragilité ou d'épuisement.
- **La formation** : la troisième volée du diplôme universitaire « Abus et bientraitance : Accompagner, prévenir, agir » en collaboration avec l'Institut catholique de Paris a eu lieu cette année. L'évêque a souhaité que ses vicaires, responsables de séminaires et représentants y soient formés, ainsi que d'autres responsables et intervenants de terrain. Par ailleurs, une formation en ligne a été élaborée : 649 personnes étaient inscrites au 1er octobre 2026. Elle est destinée aux personnes exerçant une mission pastorale dans le diocèse.
- **Les règles de conduite** : un code de conduite diocésain et des procédures d'intervention ont été déployés afin de permettre un vocabulaire commun et de clarifier les comportements attendus ainsi que les responsabilités de chacun.
- **La gouvernance** : neuf visites canoniques ont été réalisées en 2026 dans les régions diocésaines, les séminaires et certaines institutions, afin d'évaluer les pratiques, d'identifier les difficultés et de proposer des améliorations.

rue de Lausanne 86, case postale 240, CH-1701 Fribourg | +41 26 347 48 50 | +41 79 211 45 48
info@diocese-lgf.ch | www.diocese-lgf.ch

Des défis qui demeurent

Le rapport souligne également plusieurs défis : améliorer l'accompagnement des personnes victimes, assurer le devoir de transparence tout en respectant la protection des données et la présomption d'innocence, renforcer la collaboration avec les professionnels spécialisés, mieux faire connaître les dispositifs de signalement et poursuivre le travail de sensibilisation.

L'expérience acquise montre notamment l'importance d'une écoute attentive, d'un traitement rigoureux des signalements et d'une meilleure prise en compte des risques liés à l'exercice de l'autorité.

Une démarche collective appelée à se poursuivre

Ce rapport s'inscrit dans un travail de prévention engagé depuis plusieurs années. Il vise également à rendre compte des démarches entreprises auprès des agents pastoraux et de toutes les personnes qui ont contribué à développer cette culture de bientraitance.

Le diocèse tient à remercier les personnes victimes ayant accepté de partager leur expérience, les membres du Conseil épiscopal *Prévention*, les agents pastoraux, les collaborateurs et collaboratrices ainsi que les partenaires externes pour leur engagement et leurs contributions.

La prévention demeure une responsabilité collective et un engagement de longue durée. Ce rapport constitue une étape supplémentaire dans une démarche appelée à se poursuivre et à évoluer.

Le rapport de prévention est disponible sur le site internet du diocèse. Il sera également distribué aux paroisses et aux conseils de paroisse du diocèse.

Journée de prière pour les personnes victimes d'abus

Pour rappel, à l'occasion de cette journée du 18 novembre, un temps de prière et de recueillement en solidarité avec les personnes victimes d'abus sexuels est organisé à 9h en l'église St-Maurice de Fribourg (rue de la Lenda 1, parking payant à proximité) dans le cadre d'une séance du Conseil presbytéral.

Le Conseil presbytéral est une instance consultative composée de prêtres du diocèse. Il accompagne l'évêque dans sa réflexion sur les questions importantes concernant la vie et la mission du diocèse.

Fribourg, le 18 novembre 2026

Le Service diocésain de la communication